

Fête de l'Assomption de la Vierge Marie



Ce 15 août, nous fêtons l'Assomption de Marie. C'est l'occasion de davantage prier notre mère et reine du Ciel car comme disait Don Bosco : "ceux qui font confiance à Marie ne seront jamais déçus".

De nombreuses paroisses organisent des pèlerinages en direction de Chartres pour rejoindre la procession depuis l'église de Saint Aignan, renseignez-vous auprès de votre paroisse.

- 15h : Départ de la procession depuis l'église Saint Aignan
- 15h15 : Méditation des Mystères Glorieux - en l'église Saint Aignan
- Procession du Voile dans la ville, en l'honneur de la Vierge Marie - départ de l'église Saint Aignan
- Vers 16h15, dans la cathédrale : Accueil du Voile, Consécration de la France à Marie suivie des Vêpres et du Salut Solennel du Saint Sacrement
- Vers 17h30 : Vénération du Voile